



LES RÈGLES DE VIE DE LA MAISON DE SANTÉ

PRÉVOIR MON RENDEZ-VOUS :



Pensez à prendre vos rendez-vous **de suivi et renouvellement d'ordonnance en avance (2 mois)**



URGENCES : des rendez-vous de Soins Non Programmés sont assurés tous les matins. Ils sont disponibles uniquement en contactant le secrétariat le matin même, à partir de 9h (sous réserve de place disponible)



Merci de nous prévenir pour tout rendez-vous retardé ou annulé, notez qu'**au delà de 20min de retard,** votre praticien ne sera plus en mesure d'effectuer la consultation

PENDANT LA CONSULTATION :



Apportez :

- **Votre carte vitale mise à jour**
- **Votre attestation CSS mise à jour,** pour l'avancement des frais de consultation
- **Vos examens complémentaires** (prise de sang, imagerie, compte-rendu ...)
- **Le carnet de santé** de votre enfant, **systematiquement !!**

La durée d'une consultation est prévue pour 1 voire 2 sujets de santé au maximum. Si vous avez plus de préoccupations, merci les classer par priorité pour reprogrammer ensemble un rdv.

Les petites questions :

- **1 patient = 1 Rdv**
- Tout **certificat médical et ordonnance** nécessite une consultation
- Tout **arrêt maladie** est daté uniquement au jour de la consultation



Concernant nos éventuels retards :

Certaines situations de santé nécessitent que l'on prenne un temps supplémentaire. Nos retards sont **imprévisibles et indépendants** de la volonté du personnel de la maison de santé, merci pour votre compréhension et votre patience.

Toute incivilité envers le personnel de la MSP entraine un avertissement
⚠ susceptible de conduire à un arrêt de prise en charge ⚠